

L'OFFICIEL

Actes officiels et recommandations



ACTES OFFICIELS

RAPPORTS D'EXPERTS

SANTÉ ANIMALE

En raison des circonstances exceptionnelles induites par la pandémie de COVID-19, la tenue de la 88^e Session générale de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) a été reportée à mai 2021. Toutefois, la mise en place d'une procédure adaptée a permis de proposer des Résolutions spécifiques en vue de leur adoption par l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE. En particulier, les Résolutions concernant la reconnaissance des statuts sanitaires officiels et la validation de programmes officiels de contrôle pour les maladies éligibles ont été maintenues, étant donné le rôle extrêmement important que jouent ces statuts et programmes dans l'économie d'import et d'export des Membres de l'OIE.

• **Reconnaissance du statut sanitaire des Membres au regard de la fièvre aphteuse :**
Résolution n° 7 de juin 2020

Information mise à jour

• **Validation des programmes officiels de contrôle de la fièvre aphteuse des Membres :** **Résolution n° 8 de mai 2020**

Information mise à jour

• **Reconnaissance du statut sanitaire des Membres au regard de la péripneumonie contagieuse bovine :** **Résolution n° 9 de mai 2020**

Information mise à jour

• **Validation des programmes officiels de contrôle de la péripneumonie contagieuse bovine des Membres :** **Résolution n° 10 de mai 2020**

Information mise à jour

• **Reconnaissance du statut des Membres en matière de risque d'encéphalopathie spongiforme bovine :** **Résolution n° 11 de mai 2020**

Information mise à jour

• **Reconnaissance du statut sanitaire des Membres au regard de la peste équine :**
Résolution n° 12 de mai 2020

Information mise à jour

• **Reconnaissance du statut sanitaire des Membres au regard de la peste des petits ruminants :** **Résolution n° 13 de mai 2020**

Information mise à jour

- **Reconnaissance du statut sanitaire des Membres au regard de la peste porcine classique** : Résolution n° 14 de mai 2020

Information mise à jour

SANTÉ ANIMALE

► STATUTS SANITAIRES OFFICIELS

Reconnaissance du statut sanitaire des Membres de l'OIE et validation des programmes officiels de contrôle

Procédure adaptée, mai/juin 2020

MOTS-CLÉS

#Organisation mondiale de la santé animale (OIE), #Procédure adaptée, #résolution, #Session générale de l'OIE, #statut sanitaire.



L'OIE est une organisation internationale créée en 1924. Ses 182 Membres lui ont donné pour mandat d'améliorer la santé et le bien-être animal. Elle agit avec l'appui permanent de 325 centres d'expertise scientifique et de 12 implantations régionales présents sur tous les continents.



Suivez l'OIE sur www.oie.int



@OIEAnimalHealth



World Organisation for Animal Health - OIE



OIEVideo



World Organisation for Animal Health



World Organisation for Animal Health (OIE)



Version digitale : www.oiebulletin.com



ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ANIMALE
Protéger les animaux, préserver notre avenir

12, rue de Prony - 75017 Paris, France
Tél. : +33 (0)1 44 15 18 88 - Fax : +33 (0)1 42 67 09 87 - oie@oie.int